



Municipalité de Très-Saint-Rédempteur

## AVIS PUBLIC


Aux citoyens de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée Diane Héroux, directrice générale, par intérim de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur que lors de la séance ordinaire du 11 décembre 2018, il y a eu adoption du Règlement 231-2018 concernant les modalités de publication des avis publics.

Toute personne intéressée à prendre connaissance de ce règlement peut le faire en se présentant au bureau municipal, du lundi au jeudi inclusivement de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

Ce règlement entre en vigueur le jour de sa publication.

DONNÉ à Très-Saint-Rédempteur, ce 13 décembre 2018.

  
Diane Héroux,  
Directrice générale  
et secrétaire-trésorière, par intérim